

Bordereau attestant l'exactitude des informations - ALENCON - 6101 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 02/07/2025 - 2453 - 2005 B 00043 - 480 770 270 - AAC

Désignation de l'entreprise : SARL AAC		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 1 2	
Adresse de l'entreprise 172 RUE DE BRETAGNE		61007 ALENCON CEDEX	
Durée de l'exercice précédent* 1 2			
Numéro SIRET* 4 8 0 7 7 0 2 7 0 0 0 0 4 3		Néant ☐ *	
		Exercice N clos le, N-1	
		13 1 1 2 2 0 2 4 13 1 1 2 2 0 2 3	
		Brut 1 Amortissements, provisions 2 Net 3 Net 4	
Capital souscrit non appelé (I) AA			
Frais d'établissement * AB		AC	
Frais de développement * CX		CQ	
Concessions, brevets et droits similaires AF		AG	
Fonds commercial (1) AH 118 279		AI 118 279 118 279	
Autres immobilisations incorporelles AJ		AK	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL		AM	
Terrains AN		AO	
Constructions AP		AQ	
Installations techniques, matériel et outillage industriels AR		AS	
Autres immobilisations corporelles AT 50 263		AU 46 189 4 075 7 626	
Immobilisations en cours AV		AW 2 074	
Avances et acomptes AX		AY	
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS		CT	
Autres participations CU		CV	
Créances rattachées à des participations BB		BC	
Autres titres immobilisés BD		BE	
Prêts BF		BG	
Autres immobilisations financières* BH 2 105		BI 2 105 2 105	
TOTAL (II) BJ		BK 46 189 124 459 130 084	
Matières premières, approvisionnements BL		BM	
En cours de production de biens BN		BO	
En cours de production de services BP		BQ	
Produits intermédiaires et finis BR		BS	
Marchandises BT		BU	
Avances et acomptes versés sur commandes BV 258		BW 258	
Clients et comptes rattachés (3)* BX 391		BY 391 318	
Autres créances (3) BZ 8 106		CA 8 106 3 910	
Capital souscrit et appelé, non versé CB		CC	
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CD		CE	
Disponibilités CF 91 542		CG 91 542 83 818	
Charges constatées d'avance (3)* CH 1 857		CI 1 857 836	
TOTAL (III) CJ		CK 102 155 88 881	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW			
Primes de remboursement des obligations (V) CM			
Ecart de conversion actif* (VI) CN			
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO		IA 46 189 226 613 218 965	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP 2 105 (3) Part à plus d'un an : CR	
Clause de réserve de propriété : *		Stocks : Créances :	

Désignation de l'entreprise : SARL AAC

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 20.000.....)	DA	20 000	20 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	2 000	2 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	105 784	99 373
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	34 561	6 412
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	162 346	127 784
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	32 821	51 774
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	51	37
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	1 002	279
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	6 487	12 780
	Dettes fiscales et sociales	DY	23 815	26 238
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	53	73
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	39	
	TOTAL (IV)	EC	64 268	91 181
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	226 613	218 965
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	47 844	58 360
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Pour copie certifiée conforme
à l'original

Désignation de l'entreprise : SARL AAC

Néant ☐ *

		Exercice N						Exercice (N-1)			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total					
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC					
	Production vendue biens* services*	FD		FE		FF					
		FG	333 451	FH		FI	333 451	311 103			
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	333 451	FK		FL	333 451	311 103			
	Production stockée*					FM					
	Production immobilisée*					FN					
	Subventions d'exploitation					FO					
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	1 574	300			
	Autres produits (1) (11)					FQ	4 724	4 068			
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	339 749	315 472		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS				
	Variation de stock (marchandises)*						FT				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU				
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV				
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW	92 101	99 925		
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	10 040	10 987		
	Salaires et traitements*						FY	130 848	132 804		
	Charges sociales (10)						FZ	46 649	43 706		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immo.	- dotations aux amortissements*				GA	8 420	6 693		
			- dotations aux provisions				GB				
			Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC				
		Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD			
	Autres charges (12)						GE	12 351	14 767		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	300 410	308 881		
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	39 339	6 591		
	opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GH			
		Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ				
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK				
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	151	161		
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM				
	Différences positives de change						GN				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO				
	Total des produits financiers (V)						GP	151	161		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ				
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	380	553		
	Différences négatives de change						GS				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT				
	Total des charges financières (VI)						GU	380	553		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(229)	(392)			
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	39 110	6 199			

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SARL AAC

Néant ☐ *

					Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion				HA	546	499	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *				HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges				HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)				HD	546	499	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)				HE	76	100	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *				HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)				HH	76	100	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)					HI	470	399	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)					HJ	3 520	186	
Impôts sur les bénéfices * (X)					HK	1 499		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)					HL	340 445	316 131	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)					HM	305 884	309 720	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)					HN	34 561	6 412	
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO			
	(2)	Dont {	produits de locations immobilières		HY			
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG	279	451	
	(3)	Dont {	- Crédit bail mobilier *		HP			
			- Crédit bail immobilier		HQ			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK			
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			HX			
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC			
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD			
	(9)	Dont transferts de charges			A1	1 574	300	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A5	A2	15 136	15 076	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4			
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	3 167	obligatoires	A9	11 969	
		Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8		dont cotisations Madelin	A7	3 167	
	(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)			HS			
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)			Exercice N			
					Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
RISTOURNES GENERALI				76				
AVOIR NON RECUPERE CLIENT						267		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N				
				Charges antérieures		Produits antérieurs		
PRODUITS EX ANTERIEURS						279		

Pour copie certifiée conforme à l'original

Pour copie certifiée conforme
à l'original

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 226 613.45 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 333 450.86 Euros et dégageant un bénéfice de 34 561.43 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
TOTAL	118 279		
Installations générales agencements aménagements divers	2 080		2 074
Matériel de transport	22 107		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	21 207		2 795
Immobilisations corporelles en cours	2 074		
TOTAL	47 468		4 868
Prêts, autres immobilisations financières	2 105		
TOTAL	2 105		
TOTAL GENERAL	167 853		4 868

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			118 279	118 279
TOTAL				
Installations générales agencements aménagements divers			4 154	4 154
Matériel de transport			22 107	22 107
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			24 002	24 002
Immobilisations corporelles en cours	2 074			
TOTAL	2 074		50 263	50 263
Prêts, autres immobilisations financières			2 105	2 105
TOTAL			2 105	2 105
TOTAL GENERAL	2 074		170 647	170 647

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations générales agencements aménagements divers		1 983	2 170		4 154
Matériel de transport		16 210	4 422		20 632
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		19 575	1 828		21 403
TOTAL		37 769	8 420		46 189
TOTAL GENERAL		37 769	8 420		46 189
Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.divers	2 170				
Matériel de transport	4 422				
Matériel de bureau informatique mobilier	1 828				
TOTAL	8 420				
TOTAL GENERAL	8 420				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	2 105	2 105	
Autres créances clients	391	391	
Débiteurs divers	8 106	8 106	
Charges constatées d'avance	1 857	1 857	
TOTAL	12 459	12 459	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	32 821	16 398	16 423	
Fournisseurs et comptes rattachés	6 487	6 487		
Personnel et comptes rattachés	12 734	12 734		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8 939	8 939		
Impôts sur les bénéfices	1 499	1 499		
Autres impôts taxes et assimilés	643	643		
Groupe et associés	51	51		
Autres dettes	53	53		
Produits constatés d'avance	39	39		
TOTAL	63 266	46 843	16 423	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	18 953			
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	51			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
PARTS	303. 0303	66			66

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	Linéaire	10 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 7 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	2 087
Total	2 087

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 679
Dettes fiscales et sociales	17 186
Total	20 864

Pour copie certifiée conforme
à l'original



AAC
Société à responsabilité limitée
au capital de 20 000 euros
Siège social : 172 Rue de Bretagne
61000 ALENCON
480 770 270 RCS ALENCON

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 12 JUIN 2025

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

DEUXIÈME DÉCISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'élevant à 34 561,43 euros de la manière suivante :

- à titre de dividende global à l'associé unique : 8 422,00 euros, soit un montant arrondi à 127,61 euros par part ;
- le solde, soit 26 139,43 euros, en totalité au compte « Autres Réserves ».

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 8 422 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Ce dividende sera mis en paiement à compter de ce jour.

L'associé unique approuve la prise en charge par la Société des cotisations sociales dues le cas échéant sur les dividendes versés au gérant majoritaire.

L'associé unique déclare être informé que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables

célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

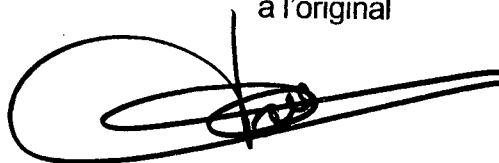
Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

L'associé unique reconnaît avoir été informé qu'en application de l'article L. 136-3, II, 2° du Code de la sécurité sociale, les dividendes perçus par l'associé qui a le statut TNS dans la Société, son conjoint ou le partenaire auquel il est lié par un pacte civil de solidarité ou ses enfants mineurs non émancipés, sont assujettis :

- à prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de son compte courant,
- à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de son compte courant.

La Gérance

Pour copie certifiée conforme
à l'original

A handwritten signature in black ink, consisting of a large loop on the left and a series of horizontal strokes on the right.